

**Inscriptions à l'école Henri Dès de La Remuée
des enfants nés en 2019 et des nouveaux habitants
(nés avant 2019) pour l'année scolaire 2021/2022**

✿ Dans un premier temps, l'inscription se fait en Mairie.
Munissez-vous du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant,
d'un justificatif de domicile
et d'un certificat de radiation (pour les enfants déjà scolarisés).

✿ Dans un second temps, l'inscription devient définitive à l'école
pendant les permanences ci-dessous
(merci de prendre rendez-vous au 09.78.08.24.61
ou par mail 0760270f@ac-rouen.fr)

Le mardi 8 mars de 16h40 à 18h

**Le vendredi 11 mars
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h**

Lundi 14 mars de 16h40 à 18h